

gagner le cœur du savant professeur de Sorbonne. Il accueillit donc très favorablement cette ouverture, promit de prendre ses renseignements sur la position de Laprade partout ailleurs que chez Laprade lui-même, et quelques jours après, inscrivait le poète pour une pension de 3000 francs par an sur les fonds de son ministère.

Moins de trois ans plus tard, en 1878, Mme de Laprade ayant eu à recueillir sa part d'enfant dans la succession de son père, M. de Parieu, et la situation de la famille étant heureusement changée, Victor de Laprade se hâtait d'écrire au ministre de l'instruction publique, qui était en ce moment M. Bardoux : " Je suis désormais, pour mes enfants et pour moi, à l'abri du besoin. Veuillez, je vous prie, disposer des 3000 francs qui m'étaient alloués chaque année, en faveur d'un poète plus pauvre que moi ! "

Pour qui connaît le train des affaires dans nos administrations, il est certain que Laprade n'avait qu'à ne rien dire pour bénéficier jusqu'à sa mort de cette petite rente si légitimement due au professeur et à l'homme de lettres.

J'appelle volontiers sur ce trait de galant homme la confirmation ou le démenti de l'honorable M. Bardoux.

Victor de Laprade a fini en honnête homme et en chrétien, comme il a vécu. Ses longues souffrances qui lui avaient rendu familière l'idée de la mort, avaient en même temps discipliné son cœur à la volonté de Dieu. Depuis plusieurs mois ses lettres, ses conversations n'étaient remplies que de l'image du Juge suprême et des visions de l'autre vie. Ce chantre pieux de la famille devait s'éteindre au milieu des siens, aimant, aimé, soigné, fortifié, consolé, pleuré comme le plus tendre des amis et des pères. Une autre passion de sa vie, le patriotisme devait aussi apparaître à son lit de mort. Le prêtre, chargé des dernières prières, ayant eu l'inspiration